



Annick GREMY

Mairie de GRIEGES

Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Affiché le 25 FEV. 2022

ID : 001-210101796-20220222-202203-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIEGES

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19
" " en exercice : 19
" " qui ont pris part à la délibération 14

Convocation du Conseil Municipal le : 14 février 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 22 FEVRIER 2022
2022 / 03

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-deux du mois de février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Frédéric BOUQUET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, Mme Marie-Claude FILET, Mme Cindy HULEUX, M. Arnaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Paul DURAND, M. Jean-Jacques BONNOT, M. Thierry CHARVET, Mme Fabienne MERLE, Mme Irène PALLOT, M. Christian PACCOUD,

Excusé(e) : Mme Catherine SANJUAN, Mme Annie SANDRIN, Madame Lucienne MATHEY, Mme Elisabeth GARREAU, M. Hervé MANIGAND

M. Jean-Jacques BONNOT a été élue secrétaire de séance

OBJET : VENTE SUPPLÉMENTAIRE DE PEUPLIERS A SYLCOBOIS

Par décision du 14/09/2021, le conseil municipal a confié à la société Sylcobois de Thoissey la coupe de peupliers. Le comptage est effectué et il s'avère que 6 peupliers supplémentaires ont été abattus, route des Parelles. Ces peupliers n'ont pas été dénombrés lors de l'établissement de la convention initiale.

La société Sylcobois devra verser la somme de 250 € supplémentaires à la commune (montant non assujetti à la TVA).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE de confier la coupe des 6 peupliers supplémentaires à la société Sylcobois de Thoissey.

DIT que le produit de la vente sera encaissé sur le compte 7028 – Autres produits agricoles et forestiers

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GREMY